



COPIE

Rouen, le 11 décembre 2014

Madame Claudine SCHMIDT-LAINE  
Recteur de l'Académie de Rouen  
Rectorat de Rouen  
25 rue de Fontenelle  
76037 ROUEN cedex 1

Madame le Recteur,

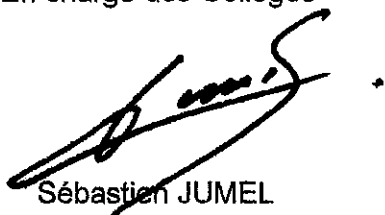
Depuis quelques jours, un grand nombre d'élus, de parents d'élèves, d'enseignants, ainsi que d'autres membres de la communauté éducative manifestent leur incompréhension aux annonces relatives à la future cartographie du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).

Faute de précisions sur les motifs précis et les conséquences des décisions envisagées pour chaque établissement, nous ne pouvons que partager ces inquiétudes. À ce jour, tout porte à croire que ces mesures, si elles venaient à être confirmées, impacteraient de manière négative plusieurs collèges de Seine-Maritime mais aussi les écoles qui s'y rattachent. Nous nous interrogeons à ce propos sur la méthode utilisée, qui consiste à communiquer aux élus et membres de la communauté éducative une liste d'établissements, sans élément de compréhension ni engagement pour l'avenir. Cette méthode n'est pas conforme à la conception que nous avons de nos relations avec l'Éducation Nationale.

Dans ces conditions, nous vous informons saisir Monsieur le Préfet afin d'organiser une réunion extraordinaire du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale pour que toute la clarification soit faite sur l'ensemble des situations concernées et que les garanties de moyens soient apportées.

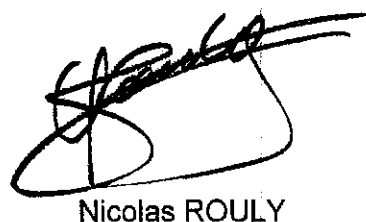
Nous vous prions de croire, Madame le Recteur, à l'assurance de notre haute considération.

Le Vice-Président du Département  
En charge des Collèges



Sébastien JUMEL

Le Président du Département



Nicolas ROULY